



INFOS LOCALES CHAZE SUR ARGOS

N° 58 Avril-Juin 2021

Horaires Mairie et Agence Postale :

Du lundi au Vendredi : de 8h à 12h30

1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} Samedi de 8h30 à 11h30

Permanence du Maire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 10h30 à 12h

Contacts Mairie :

Tél : 02 41 61 41 82

Mail : mairie.chazesurargos@wanadoo.fr

Contact Agence Postale 02 41 26 01 95

• Compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 3 mai 2021

CARTE ACHAT :

Le Conseil Municipal RENOUELLE, à l'unanimité, le dispositif de la carte achat public avec la Caisse d'Épargne.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS) :

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, de dissoudre le CCAS de la Commune et d'exercer directement cette compétence.

REFECTION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DES CHENES :

Le Conseil Municipal RETIENT, à la majorité, le devis de l'entreprise CHAUVIRE, d'un montant HT de 10 100,00 euros pour la réfection du réseau d'assainissement rue des chênes.

EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA CROIX MARIE :

Le Conseil Municipal VALIDE, à l'unanimité, l'estimation du SIEMML qui s'élève à 9 828,75 euros à charge pour la Commune concernant l'extension du réseau d'éclairage public rue de la Croix Marie.

VENTE DE LOGEMENTS SOCIAUX DE MAINE ET LOIRE HABITAT :

Le Conseil Municipal EMET UN AVIS FAVORABLE, à l'unanimité, à la vente de 5 logements situés rue des acacias par Maine et Loire Habitat.

PARCELLE CADASTREE ZN 151 :

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, d'acquérir au prix de 38,00 euros la parcelle sise au 4 rue de la clé des champs, d'une superficie de 104 m², cadastrée ZN n° 151.

LOGEMENT COMMUNAL SITUÉ 1 PLACE DE LA FONTAINE :

Le Conseil Municipal CONSENT, à l'unanimité, à établir un contrat de location à M. et Mme ANTIER Cyril, pour le logement communal situé 1 Place de la Fontaine, moyennant un loyer mensuel HT de 450,00 euros.

CONTROLES PERIODIQUES DES MATERIELS ET DES INSTALLATIONS :

Le Conseil Municipal RETIENT, à l'unanimité, la proposition de la société QUALICONSULT, d'un montant HT de 1 085,00 euros, pour la vérification des installations électriques dans les bâtiments communaux et la proposition de la société SOCOTEC, d'un montant HT de 1 295,00 euros, pour la vérification des équipements techniques et sportifs.

ANJOU BLEU COMMUNAUTE :

Le Conseil Municipal ACCEPTE le transfert de la compétence d'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) à Anjou Bleu Communauté.

TELETRANSMISSION DES ACTES AU CONTROLE DE LEGALITE :

Le Conseil Municipal AUTORISE Mme le Maire à signer la convention avec la Préfecture pour la télétransmission des budgets de manière dématérialisée.

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES :

Le Conseil Municipal DETERMINE les tours de garde pour les prochaines élections Régionales et Départementales.

• **Compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 7 juin 2021**

IMPOTS LOCAUX 2021 :

Le Conseil Municipal VOTE, à l'unanimité, les taux d'imposition suivants pour l'année 2021 :

- **38,44 %** pour le foncier bâti.
- **36,27 %** pour le foncier non bâti.

Le produit fiscal attendu pour ces deux taxes sera de **333 012** euros.

EMPRUNTS :

Le Conseil Municipal APPROUVE, à la majorité, la renégociation du prêt concernant l'école publique avec une échéance trimestrielle qui sera diminuée de 574,77 euros, soit une économie d'environ 15 500 euros jusqu'en 2027.

CONTRIBUTIONS EXTERIEURES AU TITRE DES ELEVES SCOLARISES HORS COMMUNE :

Le Conseil Municipal FIXE, à l'unanimité, à **545,39** euros le montant de la participation par élève pour l'année scolaire 2020/2021 auquel il conviendra d'ajouter les prestations à caractère social suivantes :

- **39,00** euros pour les fournitures scolaires
- **13,80** euros pour les récompenses scolaires
- **20,00** euros pour les sorties pédagogiques

L'école Alexandre Jardin compte 11 enfants issus d'une commune voisine.

EXTENSION DU RESEAU ECLAIRAGE RUE DE LA CROIX MARIE :

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, de verser un fonds de concours au SIEMML de 7 597,80 euros dans le cadre de l'extension du réseau d'éclairage public, rue de la Croix Marie.

REPLACEMENT D'UN MAT N° 97 RUE DU VAL D'ARGOS :

Face aux interrogations du Conseil Municipal, le Conseil Municipal DECIDE de surseoir sa décision concernant le remplacement du mât n° 97 rue du Val d'Argos.

PARCELLE DU LOTISSEMENT DE LA BOIVINIÈRE CADASTREE ZO N° 23-24P ET 111P :

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, de vendre à la SCINAMM, le lot n°11, situé 5 Impasse de la Croix Mellier, d'une contenance de 500 m² contre la somme de 32 250 euros TTC.

ACCUEIL PERISCOLAIRE / CANTINE SCOLAIRE / ETAT DES LIEUX SALLE DU ROCHER :

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, de stagiairiser, en vue de titulariser, l'agent d'animation en poste à l'accueil périscolaire/cantine/ état des lieux à la salle du rocher, à temps non complet, à raison de 20,30/35^{ème}.

MENAGE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX / CANTINE SCOLAIRE :

Le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, de stagiairiser, en vue de titulariser, l'agent technique en poste pour le ménage dans les bâtiments communaux et le service à la cantine scolaire, à temps non complet, à raison de 18,70/35^{ème}.

CANTINE SCOLAIRE :

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, la modification du règlement de la cantine scolaire.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 5 juillet 2021 à 20 h 00.

ETAT CIVIL :

Naissances :

- COURTIN CABRAL Ana, le 06 avril 2021

Mariages :

- CORBET Mélissa et GAUTIER Benoît le 29 mai 2021
- REBOUX Angélique et HUGON Frédéric le 05 juin 2021
- BEDEAU Madeleine et GUILLEUX Gérard le 09 juin 2021

Décès :

- LARDEUX Jean-Claude, le 03 avril 2021
- ALLARD Charles, le 27 mai 2021

BALAYAGE DES RUES :

- Mardi 20 juillet
- Mardi 17 août
- Mardi 21 septembre

L'été s'ra chaud ... l'été s'ra chaud...

- Le plan canicule a été déclenché :

Fortes chaleurs

prévenir les risques sanitaires
chez la personne âgée

En cas
d'urgence
appelez le
15

En cas de vague de chaleur, la personne âgée est exposée à des pathologies diverses dont la plus grave est le **coup de chaleur** (forme d'hyperthermie) et ce, d'autant plus qu'elle présente souvent des **risques de vulnérabilité** (existence de maladies chroniques, prise de certains médicaments, perte d'autonomie). Ces pathologies graves surviennent par anomalie des **phénomènes de régulation de la température corporelle**. Il s'agit donc avant tout d'assurer une **PREVENTION EFFICACE** (rafraîchir, éventer, hydrater, nourrir) pour éviter l'apparition de pathologies graves liées à la chaleur.

Canicule Info Service

080 06 66 66

Appel gratuit depuis un poste fixe.
du 1^{er} juin au 31 août septembre, du lundi au samedi
de 8 heures à 20 heures (au minimum)

En pratique, avant la vague de chaleur,
recommander aux personnes âgées
vulnérables de :

- se signaler à la mairie de leur domicile afin que les services sociaux puissent organiser des visites régulières (par des bénévoles et/ou des professionnels) en cas de forte chaleur;
- indiquer sur un document mis en évidence près du téléphone les coordonnées des personnes référentes (famille, médecin traitant, auxiliaire de vie, service de soins, etc.);
- rendre facilement accessibles les derniers documents médicaux (ordonnances, résultats d'analyse, comptes rendus, etc.).

- Quoi de neuf chez les jeunes ?

Vendredi 2 juillet à 20h30 Salle du Rocher

CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES
11/17 ANS

CHAZE SUR ARGOS

Tu veux
que ça
BOUGE?

REJOINS-NOUS!

abc
ANJOU BLEU
COMMUNAUTÉ

REUNION D'INFORMATION
Vendredi 2 Juillet à 20H30
Salle du Rocher

CMJ

Offre d'emploi

Anjou Bleu Communauté recherche

Un agent technique
à temps non complet (80%) pour le 16 août 2021
CDD de 6 mois

Descriptif de l'emploi :

Placé sous l'autorité du responsable du service de gestion des déchets, vous serez en charge de l'accueil en déchèteries et de l'entretien des sites communautaires.

Vos principales missions seront donc de :

- Accueillir les usagers sur les déchèteries ;
- Gérer l'exploitation et l'entretien des déchèteries ;
- Assurer l'entretien courant des sites et biens communautaires (zones d'activités, conteneurs de collectes sélectives ...).

Profil recherché :

- Connaissance des typologies de déchets et des règles de tri
- Maîtrise de l'utilisation des matériels d'entretien et de réparation
- Qualités relationnelles (sens du dialogue, courtoisie)
- Autonomie
- Organisation et gestion des priorités
- Débutant accepté

Conditions particulières d'exercice du poste :

- Travail le samedi
- Permis B exigé

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + CNAS

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à Monsieur le Président d'Anjou Bleu Communauté - Place du Port - BP 50148 - 49501 Segré-en-Anjou Bleu Cedex, avant le 9 juillet 2021

Pour tout renseignement : Monsieur Alexandre MOSSET - Responsable du service environnement, au 02 85 29 11 59 ou alexandre.mosset@anjoubleucommunaute.fr.

Les congés d'été :

Mairie/agence postale : du 09 août au 21 août

Boulangerie Gavaland : du 19 août au 1^{er} septembre

La petite Auberge : du 1^{er} août au 29 août

Ça bouge pour tout le monde

Après ces mois si difficiles, le SIC nous a concocté un joli programme estival
Nous allons enfin pouvoir nous retrouver

Du 6 au 8 juillet à Chazé sur Argos

Programme quinquette 2021

Gratuit pour tous du 06 juillet au 05 aout

La quinquette mobile

ANGRIE - CANDÉ - CHALLAIN-LA-POThERIE - CHAZÉ-SUR-ARGOS - LOIRÉ

En route vers Chazé sur Argos !
Rendez-vous à la quinquette...

MARDI	
10h - 12h Fabrication de produits maison <i>lessive, shampoing solide</i>	14h - 18h Tournoi de pétanque <i>Hors-licenciés - Animé par le club de pétanque de Chazé sur Argos</i>
Toute la journée Fresque participative	

MERCREDI	
10h - 12h "Histoire de jouer" Jeux et histoires pour toute la famille	14h - 17h "Partagez la nature" Balade découverte de la nature
Goûter animé par la fanfare La Chazéenne	
Toute la journée Fresque participative	

JEUDI	
10h - 11h30 Relaxation <i>Pensez à amener un tapis ou une serviette</i>	14h - 17h Koh Lanta
Toute la journée Fresque participative	

La nocturne à partir de 17h
Jeux en famille
Scène ouverte

- Jeux en famille
- Scène ouverte
- Kinyonga Compagnie Engrenage(s)
- Food-truck l'Arbre à Galettes – Buvette
- Familles Rurales
- Rendez-vous au cercle Saint Joseph

Pratique

- o **Les Nocturnes**
Les spectacles nocturnes débutent à partir de 20h. Nous vous conseillons d'arriver quelques minutes avant le début du spectacle.
Sur place, vous pourrez vous restaurer : de la restauration rapide, des food trucks... vous attendent !
- o **La fresque**
Cette fresque participative nous suivra tout au long de l'été ! Chaque habitant, visiteur, peut y ajouter sa touche personnelle, exprimer son art. Le but est d'offrir de la convivialité, du partage, et qu'il en ressorte une oeuvre commune dont nous serons fiers.
- o **Les activités**
Toutes nos animations sont gratuites et sans inscription ! Elles sont accessibles à tous, pour tous les niveaux et tous les âges !

Toute la journée → Bar à sirop, café & papotage
Midi → Pause pique-nique et espace détente

Continuez à prendre soin de vous 😊
Bel été à tous

Le programme complet juillet/aout des activités proposées par le SIC sont disponible à la Mairie et dans nos commerces, n'hésitez pas à vous servir

- Du côté de la déchetterie :



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE SUR LES BIODÉCHETS* ET VOS PRATIQUES

*Déchets biodégradables, issus de la cuisine et du jardin

Enquête disponible en mairies et à l'accueil du SISTO



Vous pouvez retrouver l'enquête sur : www.SISTO.fr



Ici aussi

Dès le 31/12/2023, « tout producteur de biodéchets devra disposer d'une solution de tri à la source de ces déchets en vue de leur valorisation organique » (Loi AGECE du 10/02/2020). Cette obligation concernera les professionnels mais également tous les ménages.



JOURNÉES VERTES

réduisez vos déchets de cuisine et végétaux

Samedi 25 septembre
De 13h30 à 18h30
Déchetterie de Chazé sur Argos

*démonstration de broyeurs de végétaux
distribution de composteurs
infos sur le jardinage au naturel, ...*



Composteurs mis à disposition par le SISTO
Matière: plastique recyclé / Volume: 320 litres
Participation financière de 20 € (chèque ou espèces)
Réservation conseillée auprès du SISTO
au 02 41 92 52 72 ou par mail à prevention@sisto.fr
Plus d'informations sur www.sisto.fr



[Rien à voir mais ça se prépare :](#)

LE RESTAURANT SCOLAIRE RECHERCHE DES BENEVOLES POUR LA RENTREE !




Nous recherchons des bénévoles pour aider au service des repas et accompagner les enfants sur le trajet.
Une fois par semaine, une fois par mois
N'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique.
Nous vous accueillerons avec plaisir !



Si vous intéressé(es), merci d'envoyer un mail à la mairie : mairie.chazesurargos@wanadoo.fr ou écrivez sur papier libre vos coordonnées et déposez le dans la boîte aux lettres de la mairie.

La gestion différenciée des espaces verts s'invite chez nous

Certains d'entre vous ont pu le constater, les agents communaux ne tondent plus certains endroits de la commune. En effet, nous avons choisi de mettre en place une technique d'entretien des espaces verts appelée « fauche tardive » ou « gestion différenciée ».

De quoi s'agit-il ?

C'est laisser faire la nature dans des zones ciblées (peu utilisées par les riverains, ou difficiles d'accès par exemple) et les faucher une à deux fois par an.

Dans quels buts ?

Nous souhaitons améliorer la biodiversité de notre commune et faire revenir des espèces auxiliaires de jardins et pollinisatrices. Cette technique permet aussi de réduire notre impact sur l'environnement notamment carboné, puisque les agents utilisent moins les engins de tonte. Nous baissions ainsi les coûts et les agents peuvent se concentrer sur d'autres espaces nécessitant plus de soins.

Quelles zones ?

Nous avons choisi trois zones :

- Entrée de bourg côté Vern autour de l'hôtel à insectes installé par le Club Nature. Une large bande est tout de même tondu pour la visibilité du rond-point
- Sur les bords de l'Argos côté pont de la route de St Gemmes, prêt du talus, sous les arbres
- Sur les bords de l'Argos côté étang vers le fond du lotissement

Des chemins sont tondu dans ces zones pour inviter les habitants à d'agréables balades.

Vous pouvez essayer chez vous, un ou deux mètres carrés suffisent à faire revenir des petits insectes qui vous aideront dans votre jardin, ainsi que des fleurs qui égayeront celui-ci et ne nécessiteront pas d'apport en eau.

